

DELEGATION DU CANADA AUPRES DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES
(DIX-HUITIEME SESSION)

Publier au moment du discours.

Vérifier texte du discours prononcé.

Communiqué No. 22A
21 novembre 1963
Bureau de presse
750, Troisième Avenue
New York, E.-U.
YUkon 6-5740

Déclaration de M^{me} M. Konantz
(débat général)

Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés

Monsieur le Président,

La délégation canadienne voudrait rendre hommage au Haut-Commissaire pour les réfugiés et à son personnel pour l'excellent travail qu'ils ont accompli l'année dernière, travail qui se trouve reflété dans le rapport dont nous sommes saisis. Le Canada a toujours apprécié le dévouement dont le Haut-Commissaire a fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche, qu'il s'agisse des problèmes causés par le flot des réfugiés après la deuxième guerre mondiale, ou des situations qui ont continué à créer un problème des réfugiés. En appliquant ses "bons offices" aux nouveaux problèmes, le Haut-Commissaire a souvent contribué à résoudre ou à alléger ceux-ci avant que la situation ne devînt critique.

Il est particulièrement encourageant de constater, d'après le rapport de cette année, que la mise en oeuvre des principaux programmes d'aide touchant les réfugiés européens sera achevée en 1965. Ma délégation est également heureuse de voir les autorités nationales assumer un rôle plus important en ce qui concerne l'aide aux réfugiés européens. Les secours considérables que le Haut-Commissaire a mis à la disposition des réfugiés dans diverses parties de l'Afrique constituent une autre initiative que nous saluons avec joie.